

# «L'interdiction est entrée dans les mœurs»

**TABAGISME • Les milieux de la prévention tirent un premier bilan positif de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la fumée. Les restaurateurs, eux, désespèrent de voir arriver les non-fumeurs dans leurs établissements.**

OLIVIER WYSER,  
STÉPHANIE SCHROETER

«Sans le savoir, je fumais passivement des dizaines de cigarettes par jour.» Miguel Barral, patron du club Melocoton, à Bulle, s'est livré en 2009 à une expérience édifiante. Il a profité d'une offre du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET) et a porté pendant 12 heures un badge de test mesurant le taux de nicotine qu'il absorbait en travaillant dans son établissement. Résultat sans appel: Miguel Barral a «fumé» l'équivalent de 35,3 cigarettes. «Je me doutais bien que je devais en fumer une certaine quantité, mais là ça fait beaucoup.»

Depuis l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans les lieux publics au début de cette année, le personnel de service voit la différence. «En tant que non-fumeur, il est devenu plus agréable de travailler», se réjouit Miguel Barral. «Je n'ai plus les yeux qui piquent en fin de journée, ni de toux chronique comme c'était le cas avant.»

## Infarctus en baisse

Pour le CIPRET, l'interdiction de fumer dans les lieux publics est déjà entrée dans les mœurs. «Nous nous réjouissons que cette nouvelle réglementation cantonale aille plus loin que la loi fédérale. Notamment l'interdiction du service dans les fumoirs. Nous comprenons que ce changement puisse faire peur aux professionnels de la gastronomie, mais la fumée passive est non seulement nocive pour la santé et en plus elle coûte très cher. Plus de 400 millions de francs par année en Suisse pour quelque 70 000 hospitalisations pour des infarctus et des cancers du poumon», explique Yolanda Sieber Emmenegger, responsable du CIPRET-Fribourg. Chiffres à l'appui: dans le canton des Grisons, qui a banni la cigarette de ses établissements publics en 2008, le nombre d'infarctus a chuté de 22% durant l'année qui a suivi l'inter-



Les fumoirs sans service sont une victoire pour les milieux de prévention du tabagisme du canton de Fribourg. VINCENT MURITH-A

diction. Le nombre d'infarctus est en effet passé de 242 en 2007 à 183 en 2008. Une réduction que Piero Bonetti, médecin responsable du service de cardiologie de l'Hôpital cantonal grison lie à la diminution des infarctus chez les non-fumeurs.

## Restaurateurs inquiets

Et dans le canton de Fribourg? Il est encore trop tôt pour avoir des chiffres significatifs après trois mois seulement d'interdiction de fumer, répond Yolanda Sieber Emmenegger. «Si l'on se base sur l'expérience d'autres cantons ou de pays étrangers qui sont en avance sur

nous, nous devrions constater les mêmes bénéfices sur la santé.»

Une satisfaction des milieux de la prévention qui n'est pas forcément partagée par les cafetiers-restaurateurs. «Nous sommes en plein dans le mur», constate amèrement Muriel Hauser, présidente de la section Fribourg-Ville de Gastro-Fribourg. L'interdiction de fumer a encore fait couler beaucoup de salive lors de la dernière assemblée de l'association, qui compte plus de 140 membres.

«Notre métier est tout simplement bafoué», ajoute Muriel Hauser. «La clientèle de non-fumeurs que les partisans de

l'interdiction de fumer nous avait promise, nous l'attendons toujours et nous pouvons sans doute l'attendre encore longtemps.» Une étude de Gastro-Fribourg est actuellement en cours pour montrer l'impact de cette interdiction de fumer sur la fréquentation des cafés et restaurants. Premiers résultats attendus pour le début du mois de juin.

Mais pour la présidente de la section Fribourg-Ville, il ne faut pas pour autant s'apitoyer sur son sort. La profession est en pleine crise, certes mais il faut réagir. La solution? S'entourer de professionnels compétents et ne pas négliger la formation continue.

«Efforçons-nous d'être des visionnaires capables de penser positivement. Soyons de bons guerriers!» a-t-elle lancé aux membres de l'association.

Miguel Barral, le patron de discothèque, lui, n'a pas pour l'instant constaté de recul de la fréquentation de son établissement, mais pas non plus un déferlement de non-fumeurs. «J'imagine qu'un petit bistrot de quartier ou un café dans un village doivent quand même ressentir une baisse», tempère le Bullois. «Il n'y a pas de solution miracle. Il faut bien un temps d'adaptation.» I

## EN BREF

### CLAUDIA COTTING RÉELUE À LA TÊTE DE L'ASTAG

**TRANSPORTS** Claudia Cotting de Senèdes a été réélue à la présidence de la section fribourgeoise de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG), qui tenait mardi soir son assemblée à Montagny-la-Ville. Au nombre des sujets évoqués devant la soixantaine de personnes présentes, on compte les investissements de l'Etat sur les routes cantonales et nationales ainsi que la défense des intérêts des poids lourds par rapport à la concurrence du rail, a précisé au téléphone le secrétaire Paul Albert Minder. TB

### FEU VERT AU STADE DE SKATE-HOCKEY

**GIVISIEZ** La mise à l'enquête du stade de skate-hockey couvert de Chandolan, à Givisiez, s'est achevée sans soulever la moindre opposition. Le Conseil communal l'a constaté lundi soir, et a émis un préavis positif avant de faire suivre le dossier à l'administration cantonale, indique le secrétaire communal Gérard Steinauer. Ce n'est pas une surprise: l'assemblée communale avait voté à la quasi-unanimité un crédit de 700 000 francs à investir dans ce projet dévisé à 2,65 millions, et soutenu par les autres communes du Grand Fribourg (Fribourg, Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Corminboeuf). AR

## CRITIQUE

### Hommage à Chopin

**FRIBOURG • La Société des concerts a rendu un vibrant double hommage au compositeur.**

ELISABETH HAAS

C'est émouvant d'entendre jouer peut-être un futur lauréat du concours Chopin. Accueilli mardi soir à l'aula de l'Université par la Société des concerts de Fribourg, Lukasz Trepczynski a donné un très beau récital de pièces de Chopin. Il prépare sa participation à ce prestigieux concours quinquennal de piano, qui aura lieu à Varsovie en octobre, en cette année anniversaire du compositeur. Destiné aux moins de trente ans, le concours Chopin a notamment révélé les immenses Martha Argerich et Maurizio Pollini. On ne jurera pas que le jeune pianiste polonais, 25 ans, glanera le premier prix (il participera aux premiers éliminatoires en avril aux côtés de quelque 215 candidats.) Mais son talent le situe d'emblée parmi l'élite des interprètes de Chopin.

**Il fallait entendre** la richesse des nuances avec lesquelles il a fait chanter les quatre mazurkas de l'opus 24. C'est dans la poésie de telles pièces qu'on ressent combien la musique de Chopin continue d'éveiller des émotions très intimes. Lukasz

Trepczynski est moins personnel dans la première ballade, dont il donne une version attendue. On le sent beaucoup dans le contrôle, le dosage des effets, la retenue, l'attention à la construction du discours, dans les trois études qu'il aborde: peut-être sans se laisser déborder pourrait-il se laisser davantage transporter par la musique? Sa «Polonaise Fantaisie» et le deuxième nocturne de l'opus 27 par contre ont emportés notre adhésion.

**Après avoir entendu** quelques jours plus tôt à Varsovie Nikolai Demidenko et surtout Garrick Ohlsson dans le premier concerto (en mi mineur), la pianiste Angela Hewitt ne nous a pas laissé de souvenir impérissable, le 13 février, lors du premier concert fribourgeois en hommage à Chopin. L'Orchestre national de la radio polonaise de Katowice l'accompagnait dans ce «style brillant» transcendé par Chopin. L'orchestre a surtout montré son excellence dans la quatrième symphonie de Tchaïkovsky. Il est rare que l'aula de l'Université accueille un effectif orchestral aussi imposant. I

PUBLICITÉ

## Placements personnalisés

**Quel est votre pouls actuel? Profitez-vous d'un instant de repos sur votre canapé ou accomplissez-vous votre sport favori? Au repos et détendu ou en pleine action, nous ressentons un état de plénitude à un certain battement cardiaque. C'est la même chose pour les décisions de placement: elles requièrent elles aussi un savant dosage de sécurité et de risque, de constance et de dynamisme. C'est la raison pour laquelle Valiant a développé «Pouls», son programme de placement. Il vous permettra de trouver votre combinaison de placements idéale.**

Investir dépend toujours de votre situation personnelle. Chaque investisseur a un pouls de placement individuel. Grâce au programme de placement POULS, Valiant peut déterminer votre pouls idéal de manière systématique au cours d'un entretien. Les principaux facteurs servant à définir le profil d'un investisseur sont sa propension au risque et sa capacité de risque. Situation familiale, possibilités financières, besoins de prévoyance, et attentes de rendement sont

autant de facteurs décisifs à cet égard. Il en résulte une proposition de placement POULS à partir de produits de premier plan, sélectionnés et développés tout spécialement à votre intention par Valiant. Vous bénéficierez ainsi d'une combinaison de placements aux perspectives de rendement optimales et adaptée à vos besoins.

### Lexique POULS

Le pouls oscille entre pouls au repos et pouls maximum. Le pouls au repos est synonyme de conservation du capital avec un risque faible, la sécurité

prévalant sur des exigences de placement. Le pouls maximum correspond en revanche à celui des investisseurs qui prennent sciemment des risques élevés dans le but de bénéficier de possibilités de rendement supérieur. Le pouls idéal se compose du bon mélange des deux.

Vous trouverez davantage d'informations sur le programme de placement POULS dans la succursale Valiant la plus proche, par exemple à Bulle, Fribourg, Gain, Siviliez ou sous [www.valiant.ch/pouls](http://www.valiant.ch/pouls). Nous vous conseillerons avec plaisir.



**Marc Glasson**  
Conseiller en financements  
Banque Valiant SA, Fribourg  
Téléphone 026 347 44 02  
[marc.glasson@valiant.ch](mailto:marc.glasson@valiant.ch)  
[www.valiant.ch](http://www.valiant.ch)

VALIANT

### Exemple de proposition de placement POULS 90

Nadine Modèle souhaite investir CHF 80 000.-. Son conseiller détermine alors son pouls idéal – un POULS de 90. La proposition de placement se présente dès lors comme suit: CHF 48 000.- (60%) sont investis dans des produits du domaine pouls au repos (p. ex. obligations de caisse et fonds de placement à faible risque). Le solde, CHF 32 000.- (40%) est investi dans des produits de placement du domaine du pouls maximum (p. ex. fonds en actions).